

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2002**

**LES 21 ET 22 JUIN 2002**

**HAMILTON (ONTARIO)**

**PROCÈS-VERBAL**

## **PRÉSENCES**

Parmi les 841 personnes inscrites, on compte 300 délégué(e)s et 120 substituts. Les autres personnes sont des observateurs et observatrices, du personnel des coopératives d'habitation, des membres de comités de la FHCC, des organismes associés, des animateurs et animatrices d'ateliers, des bénévoles, des invités, les participant(e)s au Programme jeunesse, des commanditaires, les membres du Conseil d'administration, les membres du Conseil de l'Ontario et le personnel de la FHCC.

## **COMMANDITAIRES**

Société canadienne d'hypothèques et de logement, Canadian Travel Co-op, Canon Canada, Les Coopérateurs, HB Gestion d'assurance collective limitée, Prentice Yates & Clark, Primus Canada, Print Action et Sprint Canada.

## **INVITÉ(E)S**

Maire Robert Wade (Hamilton); Deborah Taylor et Kathy Campbell (Société canadienne d'hypothèques et de logement); Carol Evoy (Secrétariat des coopératives); Doug Dewling (Newfoundland and Labrador Housing Corporation); Warren Olsen (Province de Nouvelle-Écosse, Division des services de logement); Suzanne Longpré, Karen Lee, Jane Clayton, Kerry Epps et Ron Koppman (Les Coopérateurs); Paul Moran, Susan Caverley et Beth Ferrone (HB Gestion d'assurance collective limitée); Barry Hutchins (Morneau Sobeco); David Robertson et John Tory (Prentice Yates & Clark); Julie Robinson et Elaine Patenaude (Canadian Travel Co-op); Imelda Calceta, Edilberto Lantaca, Roberto Salera et Barry Pinsky (Abri international); Robin Campbell (Association du logement sans but lucratif de l'Ontario); Denyse Guy (Canadian Co-operative Association); Danielle Cécile (Fonds de stabilisation fédéral des coopératives d'habitation); Steve Dubb (North American Students of Co-operation, États-Unis); Doug Kleine (National Association of Housing Co-operatives, États-Unis).

## **ACTIVITÉS SPÉCIALES**

Thom Armstrong, le directeur général de la Co-operative Housing Federation of British Columbia, a été nommé membre honoraire associé à vie de la FHCC. Le président de la FHCC, Wes Hosler, un membre du conseil d'administration, Vince Hall, et la chargée des communications, Merrilee Robson, lui remettent le certificat.

Betty Ann Baker, la directrice générale de la Niagara Peninsula Homes, reçoit le Prix de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour une contribution remarquable à l'habitation coopérative. Le prix est décerné par Deborah Taylor, directrice, Aide au logement, à la SCHL.

La liste des coopératives d'habitation membres qui ont été reconnues à l'assemblée pour leurs 20 ans d'adhésion à la FHCC est annexée.

## **SECTION I. PROCÉDURES PRÉLIMINAIRES**

### **1. Ouverture de la séance**

Le président Wes Hosler ouvre la séance à 16 h 40, le 21 juin 2002, et souhaite la bienvenue aux participant(e)s à l'assemblée générale annuelle 2002 de la FHCC. M. Hosler souligne que l'assemblée se déroulera dans les deux langues officielles.

### **2. Présentations et message de bienvenue**

Le président et la vice-présidente de l'assemblée présentent les membres du Conseil d'administration de la FHCC, du Conseil de l'Ontario, du Comité des finances, du Comité des résolutions, du Comité des candidatures et les invités.

Le président remercie Nancy Burton, la présidente du Comité de planification locale, pour avoir accueilli l'assemblée annuelle à Hamilton et contribué à son succès.

Le maire Robert Wade présente les salutations du Conseil municipal de Hamilton. Il souligne que l'habitation coopérative offre un des ingrédients fondamentaux pour le maintien de la vie : un endroit durable, abordable, convenable et sain pour vivre.

### **3. Nomination des coprésidents de l'assemblée**

- **P/S** Carrocci (Golden Horseshoe) / Attree (Borelia)

**QUE** Bruce Woodrow soit nommé président et que Noreen Dunphy soit nommée vice-présidente de l'assemblée générale annuelle 2002.

## **ADOPTÉE**

### **4. Preuve de la convocation de l'assemblée**

Le président attire l'attention des délégués sur l'«Avis de convocation officiel envoyé aux membres de la FHCC» qui se trouve dans le livre d'information sur l'assemblée annuelle. Cet avis a été envoyé conformément aux règlements à tous les membres de la FHCC avant l'assemblée annuelle.

### **5. Commentaires du président**

Le président passe en revue les règles de procédure utilisées aux assemblées annuelles de la FHCC et il décrit le rôle du Comité des résolutions.

### **6. Vérification du quorum**

Nick Sidor, le secrétaire général de la Fédération, informe les délégué(e)s qu'il faut 15 p. 100 des membres admissibles de la FHCC pour constituer le quorum. À la date d'envoi de l'avis de convocation officiel de l'assemblée annuelle, la FHCC comptait 838 membres. En tout, 300 délégué(e)s sont inscrit(e)s à l'assemblée annuelle 2002. Le quorum est donc atteint.

### **7. Adoption de l'ordre du jour**

Le président souligne que les délégué(e)s examineront des résolutions à différents moments pendant la réunion d'affaires. Il décrit l'ordre dans lequel les résolutions seront examinées et précise qu'une résolution tardive au sujet des coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau présentée par la Co-operative Housing Federation of British Columbia sera examiné au début de la réunion.

- **P/S** Newman (Cardiff) / Armstrong (Pine Ridge)

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

## **ADOPTÉE**

### **8. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2001**

Le président rappelle aux délégué(e)s que, conformément à la préférence manifestée par nos membres de distribuer moins de papier, le procès-verbal de l'assemblée annuelle 2001 n'est pas inclus dans le livre d'information, mais qu'il a été affiché sur le site Web de la FHCC pour que nos membres puissent le télécharger. Il précise que le procès-verbal de l'AGA 2001 est disponible sur place à la Boutique de l'AGA.

- **P/S** Aquino (Dundee Court) / Hyatt (Valley Village)

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2001 soit approuvé tel que distribué.

**ADOPTÉE**

## **SECTION II. RAPPORTS ET EXPOSÉS**

### **1. Rapport annuel des membres du Conseil d'administration**

Wes Hosler, le président, passe en revue le rapport annuel 2001 de la FHCC qui a été distribué aux membres. Il souligne les principaux secteurs d'intervention de la FHCC au cours de la dernière année. Il précise qu'à l'assemblée annuelle de 2001, les délégué(e)s avaient demandé au Conseil et au personnel de trouver des façons de rendre l'assemblée annuelle plus abordable, en particulier pour les petites coopératives. Cette demande a été réalisée au moyen d'une révision du barème des frais d'inscription et du programme d'aide pour les déplacements présenté en novembre 2001.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et aux petites coopératives qui ont pu assister à l'assemblée annuelle de cette année.

À l'échelle nationale, la principale priorité pour la FHCC en 2001 a été d'obtenir de l'aide pour les coopératives de la Colombie-Britannique aux prises avec des problèmes de dégradation prématurée de l'enveloppe du bâtiment. Deux personnes ont été embauchées pour travailler avec ces coopératives d'habitation.

Le président décrit le travail effectué au sujet de la proposition du mouvement en vue de créer une agence sans but lucratif pour administrer les programmes fédéraux de coopératives d'habitation. Heather Ramsay, représentante régionale de l'Île-du-Prince-Édouard, résume les progrès réalisés dans nos discussions avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

En 2001, la priorité de la Région de l'Ontario était d'aider les 250 coopératives des programmes provinciaux à faire la transition vers le nouveau programme et à l'administration par un nouveau palier de gouvernement. Le Conseil de l'Ontario cherche à renforcer ses relations avec ses nouveaux partenaires municipaux, dont beaucoup sont devenus des organismes associés de la FHCC.

### **2. Rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'assemblée générale annuelle 2001**

Le président, Wes Hosler, présente le rapport du Conseil d'administration sur le suivi donné aux résolutions examinées par les membres à l'assemblée annuelle de 2001.

Il souligne qu'en 2001 des ressources importantes ont été consacrées pour donner suite à trois résolutions : Logement à prix abordable, Assurer notre avenir et Agence nationale indépendante, qui exprimait l'appui de nos membres pour une agence nationale non gouvernementale chargée d'administrer les programmes de coopératives d'habitation. La résolution concernant le logement à prix abordable demandait au gouvernement fédéral de financer un nouveau programme de logements à prix abordable. Tout au long de l'année, des bénévoles et des employé(e)s ont assisté aux rencontres des ministres fédéral et provinciaux du Logement. Ils ont aussi rencontré des ministres du Logement et des député(e)s pour demander une aide gouvernementale en vue de produire de nouveaux logements à prix abordable.

La résolution intitulée Assurer notre avenir demandait à la FHCC de prendre des mesures pour s'assurer que les coopératives d'habitation conservent leur statut sans but lucratif et continuent de loger des membres à faible revenu après le remboursement de leurs prêts hypothécaires et l'expiration de leurs accords d'exploitation. Parmi les mesures prises pour donner suite à cette résolution, on note un examen des lois coopératives provinciales et la préparation de guides pour la planification des réserves de remplacement, ainsi que la mise sur pied d'un programme de subventions internes.

La résolution Agence nationale indépendante exprimait l'appui de nos membres pour l'agence non gouvernementale au sein de notre mouvement proposée pour administrer les programmes de coopératives d'habitation. La FHCC a réalisé des progrès importants en vue de la création de cette agence et elle est confiante qu'elle recevra une réponse positive du gouvernement fédéral.

M. Hosler invite les membres à consulter le rapport dans le Livre de l'assemblée pour en savoir plus au sujet des mesures prises à l'endroit de toutes les résolutions de 2001.

### **3. Rapports annuels des Comités**

#### Comité de médiation

Emil van der Poorten, le président du Comité de médiation, présente les membres du comité : Sylvie Moreau (L'Isletville, Qc) et Wendy Huggan (Winnipeg, Man.). Il souligne que ce comité est établi par le Conseil d'administration à chaque assemblée annuelle pour donner suite aux plaintes des membres concernant le harcèlement et la discrimination. Deux plaintes ont été reçues à l'assemblée annuelle de 2001.

#### Comité sur la diversité

Charles Ng, le président du Comité sur la diversité, présente les membres du comité : Linda Burke (Charlottetown, Î.-P.-É.), April Anderson (Dartmouth,

N.-É.), Dennis Bradshaw (Brantford, Ont.), Emil van der Poorten (représentant du Conseil d'administration de la FHCC) et Naguib Buendia (Vancouver, C.-B.).

M. Ng souligne que le Comité sur la diversité est un comité permanent de la FHCC qui cherche à encourager les groupes sous-représentés à se présenter à des postes de direction au sein du mouvement coopératif.

M. Ng remercie les membres sortants du comité : Naguib Buendia, Wendy Huggan et Beverley Halls (Toronto, Ont.). Il précise qu'il y a un poste vacant au comité.

#### Comité d'examen de la gouvernance

Patricia Matthews, la présidente du Comité d'examen de la gouvernance, précise qu'en novembre 2001, le Conseil d'administration a mis sur pied un comité dans le but d'examiner la gouvernance de la FHCC. Les autres membres du comité sont Joanne Mick (Calgary, Alb.), Donna Charbonneau (Unionville, Ont.), Vince Hall (Hamilton, Ont.) et Susan Wells (Dartmouth, N.-É.).

Le comité recommande qu'un examen de la gouvernance soit effectué tous les cinq ans et qu'un groupe de travail de six à huit personnes composé de membres du Conseil d'administration, de membres de la FHCC et d'employé(e)s soit constitué pour effectuer chaque examen.

On annonce que le groupe de travail sera nommé par le Conseil d'administration en septembre 2002 et qu'il commencera à consulter les membres au début de 2003 pour déterminer quels aspects de la gouvernance doivent être examinés et établir un échéancier pour cet examen. M<sup>me</sup> Matthews souligne que, puisque l'examen complet de la gouvernance peut prendre plus d'un an, le groupe de travail limitera son travail dans les secteurs de la gouvernance désignés par les membres comme étant des priorités.

M<sup>me</sup> Matthews souligne que les membres du groupe de travail devraient pouvoir s'engager pendant au moins deux ans.

Une invitation à participer au groupe de travail sera publiée dans *Échos de la FHCC* et sur le site Web de la FHCC. Le groupe de travail fera rapport régulièrement au Conseil d'administration et aux membres à l'assemblée annuelle.

#### **4. Caucus LGBT**

Au nom du Caucus des lesbiennes, gais, bisexuels et transexuels, Charles Ng souligne que le Caucus accepte d'élaborer davantage un énoncé de politique sur l'orientation sexuelle présenté au Caucus LGBT. Le Caucus présentera une ébauche finale aux membres à l'AGA 2003.

Le Caucus LGBT a créé un comité de conférenciers composé d'au moins trois membres élus à la réunion du Caucus à chaque assemblée annuelle. Ce groupe est habilité à parler au nom du Caucus LGBT de la FHCC entre les assemblées annuelles. Les personnes élues cette année pour parler au nom du Caucus LGBT de la FHCC sont : Ruth Cooke (Guelph, Ont.), Wayne Callaghan (Vancouver, C.-B.), Geoff Robbins (Ottawa, Ont.) et Patricia Kirton-Bailey (North Bay, Ont.).

## **5. Forum jeunesse**

Alana Albrecht (Toronto, Ont.), une participante au Forum jeunesse à l'AGA, s'adresse aux délégué(e)s. Elle souligne que le but du Forum jeunesse est d'encourager les jeunes à participer au sein du mouvement de l'habitation coopérative et à les aider à acquérir des compétences de leadership. Elle ajoute que les délégués du programme jeunesse sont heureux de participer aux débats de la réunion d'affaires de la FHCC.

Elle remercie la FHCC pour avoir mis sur pied le secteur de discussion du Caucus des jeunes dans le secteur *On parle coop* du site Web de la FHCC.

Chaque année, la FHCC parraine des jeunes de coopératives d'habitation de tous les coins du pays pour qu'ils participent à des camps de jeunes dirigeants de coopératives. En 2002, avec l'aide de plusieurs commanditaires commerciaux, la FHCC parrainera la participation de sept jeunes.

Les jeunes des coopératives suivantes seront parrainés pour participer à un camp dans leurs régions respectives :

- The Birches (Digby, N.-É.)
- Beothuck Housing Co-operative (Windsor, T.-N.)
- Mondragon (Brampton, Ont.)
- Atkinson Housing Co-operative (Toronto, Ont.)
- Riverdale Co-operative Homes (Toronto, Ont.)
- West Heritage Manor (Calgary, Alb.); et
- Dundee Court Co-operative (Vancouver, C.-B.)

En terminant, elle remercie la FHCC et ses commanditaires pour leur appui.

## **6. Abri international**

Patricia Sibley (Parksville, C.-B.), ex-membre du conseil d'administration d'Abri international, présente une mise à jour sur les récentes activités de cet organisme. Elle remercie les membres de la FHCC au nom d'Abri international pour leur aide financière continue.

Terri-Anne O'Quinn, une participante au programme des jeunes d'Abri international de 2001-2002, s'adresse aux délégué(e)s. Elle était agente de projet avec le partenaire d'Abri international, la Housing People of Zimbabwe.

**7. Monsieur et Madame FHCC**

Jason Moore (Kitchener, Ont.) et Craig Hunter (Kitchener, Ont.) décrivent l'excellente campagne de financement menée par Monsieur et Madame FHCC 2001 au cours de l'année précédente. Parmi les fonds recueillis, 460 \$ seront remis au Fonds de défense des coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau.

Monsieur et Madame FHCC 2002 sont présentés aux membres.

**8. Canadian Co-operative Association**

Les délégué(e)s visionnent une présentation de diapositives préparée par la CCA.

**9. Aide aux sans-abri**

David Howard, membre du Conseil d'administration de la FHCC, présente Gerard Seguin, le directeur intérimaire des relations communautaires et du développement des ressources pour les Good Shepherd Centres, à Hamilton.

M. Seguin souligne que les Good Shepherd Centres offrent de la nourriture et un refuge aux sans-abri dans la région de Hamilton.

M. Seguin remercie la FHCC et les participant(e)s à l'AGA pour leur aide financière. Au nom des membres de la FHCC, David Howard remercie M. Seguin pour son exposé. Il informe les délégué(e)s qu'un montant de 1 784 \$ a été recueilli à l'assemblée et que ce montant sera égalé et remis aux Good Shepherd Centres.

**10. Membres sortants du Conseil d'administration**

On remercie les membres sortants du Conseil d'administration et on leur remet un certificat. Ces membres sont :

- Patricia Matthews
- Bruce Little
- Heather Ramsay
- Donna Charbonneau
- Wes Hosler

**SECTION III. EXAMEN DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2002**

**Résolutions présentées**

**1. Durée du mandat des membres du Conseil d'administration de la FHCC**

Le parrain précise que l'intention de l'amendement est d'empêcher que les administrateurs et administratrices siègent pendant plus de trois mandats consécutifs de deux ans, ou six ans.

- **P/S** Wiseman (Main-Gerrard) / Grigsby (Guelph Campus)

**QUE** la résolution n° 1, Durée du mandat des membres du Conseil d'administration de la FHCC, soit renvoyée au Comité d'examen de la gouvernance avec la consigne de tenir compte du débat à l'assemblée et de faire rapport à l'assemblée annuelle de 2003.

**REJETÉE**

- **P/S** Colbert (Alex Girvin) / Scott (Sundance)

**QUE** le débat sur la résolution n° 1 soit clos.

**ADOPTÉE**

- **P/S** David (Riverdale, Edmonton) / Forget (Newmarket)

**QUE** les délégué(e)s approuvent en principe des limites de mandat de six ans ou plus pour les membres du Conseil d'administration.

**REJETÉE**

**2. Examen de la structure du Conseil d'administration**

L'amendement suivant à la résolution n° 2 est examiné.

- **P/S** Kennedy (Needlewood Glen) / Desrosier (Carpathia)

**QUE** la troisième clause soit modifiée en y ajoutant «et des représentant(e)s des jeunes» avant les mots «parmi l'ensemble de nos membres»;

**ADOPTÉE**

Les délégué(e)s examinent ensuite la résolution telle que modifiée.

- **P/S** Blake (CHFT) / Busby (Sawmill Creek)

**QUE** la FHCC procède à un examen de la structure actuelle du Conseil d'administration;

**QUE** toutes les parties intéressées au sein de notre mouvement soient invitées à formuler des idées;

**QUE** cet examen comporte des discussions avec les membres de la FHCC partout au pays, y compris une consultation complète des membres des différents caucus et des représentant(e)s des jeunes parmi l'ensemble de nos membres;

**ET QUE** le Conseil d'administration présente un rapport provisoire aux membres, renfermant des recommandations, à l'assemblée annuelle de 2003.

### **ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

### **3. Changements à la procédure d'examen des résolutions à l'assemblée annuelle**

Le Conseil d'administration présente la résolution n° 3. Le but de la nouvelle politique proposée pour les résolutions est de donner aux membres plus de temps pour présenter leurs résolutions, ainsi que de rendre les pratiques de la FHCC compatibles avec les modifications apportées à la *Loi sur les corporations canadiennes*.

Les amendements suivants à la résolution n° 3 sont examinés :

- **P/S** Scott (Sundance) / Stevenson (Native Inter-Tribal)

**QUE** la nouvelle Politique sur les résolutions annexée à la résolution n° 3 soit modifiée comme suit :

- que les articles 6 et 13 soient éliminés; et
- que les questions abordées dans ces articles soient ajoutées au processus d'examen de la gouvernance de la FHCC;

**ET QUE** la nouvelle Politique sur les résolutions annexée à la résolution n° 3 soit modifiée comme suit :

Que l'article 10 de la politique actuelle sur les résolutions de la FHCC, concernant les résolutions tardives, soit ajouté comme nouvel article n° 13.

### **ADOPTÉE**

- **P/S** Scott (Sundance) / Short (Meadowgreen)

**QUE** l'alinéa 12 (b) de la résolution n° 3 soit modifié pour se lire : «La majorité des délégués votants décide que la résolution est urgente et qu'elle devrait être débattue», et que l'alinéa 12 a) soit éliminé.

**ADOPTÉE**

- **P/S** Attree (Borelia) / Busby (Sawmill Creek)

**QUE** le débat sur la résolution n° 3 soit clos.

**ADOPTÉE**

Les délégué(e)s examinent ensuite la résolution telle que modifiée.

- **P/S** Lee (NACHA) / Larmour (Voisins)

**QUE** la Politique sur les résolutions de la FHCC soit annulée;

**ET QUE** la nouvelle politique annexée soit adoptée pour la remplacer.

**ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

La nouvelle procédure concernant les résolutions est annexée.

**4. Modification du Programme de partage des revenus**

- **P/S** Panagiotidis (CHF BC) / Zimmering (Community Housing Land Trust Foundation)

**QUE** le Programme de partage des revenus de la FHCC soit modifié conformément à la nouvelle politique ci-jointe.

**ADOPTÉE**

La politique révisée est annexée.

**5. Logements à prix abordable pour les Canadiens et les Canadiennes**

- **P/S** Jones (Elmvale) / Robbins (Daly)

**QUE** les membres de la FHCC reconnaissent le succès du gouvernement fédéral et des provinces et territoires en ayant convenu l'Entente cadre de Québec sur le logement à prix abordable, une première étape importante en vue de répondre au besoin pressant pour des logements à prix abordable;

**QUE** nous demandions au gouvernement fédéral de signer des ententes bilatérales avec les provinces et les territoires prévoyant les éléments suivants :

- les gouvernements provinciaux et territoriaux contribuent pleinement des fonds de contrepartie ou des actifs immobiliers
- au moins 50 p. 100 des logements sont mis en oeuvre par des coopératives d'habitation et des fournisseurs de logements sans but lucratif, et
- les loyers ou les droits d'occupation des nouveaux logements restent abordables pour les ménages à faible et modeste revenu.

**QUE** la FHCC demande à ses membres et à ses alliés de continuer de presser les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour s'assurer qu'aucun obstacle n'empêche la mise en oeuvre de nouvelles coopératives d'habitation dans le cadre de l'entente de Québec;

**ET QUE** la FHCC demande au gouvernement fédéral d'engager des sommes importantes et d'élaborer une stratégie nationale, en consultation avec la FHCC et d'autres intervenants, afin d'assurer que chacun au Canada a accès à un logement convenable et à prix abordable.

**ADOPTÉE**

**6. Les aîné(e)s et les coopératives d'habitation**

Deux amendements à la résolution n° 6 sont examinés par l'assemblée.

- **P/S** McDonald (Hugh Garner) / Bradshaw (Westglen)

**QU'**une section 2 soit ajoutée à la résolution n° 6, qui se lirait comme suit :

**QUE** la FHCC effectue des recherches sur les accords d'exploitation fédéraux et provinciaux, ainsi que sur les règles ou les règlements des programmes à l'échelle du Canada au sujet du sous-peuplement, afin d'établir une base d'information qui permettra aux coopératives d'intervenir lorsque nécessaire

**ADOPTÉE**

- **P/S** Kennedy (Needlewood Glen) / Childs (Caroline)

**QUE** les mots «si nous le pouvons» au début du quatrième point de l'énoncé de principe soient remplacés par les mots «dans la mesure du possible».

#### **ADOPTÉE**

La résolution modifiée est ensuite examinée.

- **P/S** McDonald / (Hugh Garner) / Bradshaw (Westglen)

**QUE** la FHCC encourage ses coopératives d'habitation membres à adopter l'énoncé de principe suivant concernant les aîné(e)s et les coopératives d'habitation;

**ET QUE** la FHCC effectue des recherches sur les accords d'exploitation fédéraux et provinciaux, ainsi que sur les règles ou les règlements des programmes à l'échelle du Canada au sujet du sous-peuplement, afin d'établir une base d'information qui permettra aux coopératives d'intervenir lorsque nécessaire.

#### **ADOPTÉE TEL QUE MODIFIÉE**

L'Énoncé de principes est inclus.

### **7. Pratiques d'emploi progressives**

- **P/S** Jones (Elmvale) / McCrone (CSACO)

**QUE** la FHCC encourage l'ajout du paragraphe suivant aux principes coopératifs internationaux :

#### Pratiques d'emploi progressives

Les coopératives traitent leurs employé(e)s de façon équitable et valorisent leur contribution au mouvement coopératif;

**ET QUE** la FHCC sollicite l'appui de ses partenaires au sein du mouvement coopératif canadien pour favoriser ce changement.

#### **ADOPTÉE**

### **8. Ajout de logements dans les coopératives d'habitation**

Le parrain accepte la proposition suivante comme amendement de bonne volonté à la résolution n° 8 :

**QUE** le point 2 soit modifié en ajoutant les mots «soient encouragées à tirer profit», après les mots «**QUE** les coopératives existantes».

La résolution modifiée est ensuite examinée.

- **P/S** Panagiotidis (CHF BC) / Girash (Twin Pines)

**QUE** les coopératives d'habitation soient encouragées à ajouter, dans la mesure du possible, de nouveaux logements dans leurs bâtiments, en particulier lorsque leurs ententes d'exploitation gouvernementales et leurs hypothèques de premier rang prennent fin;

**QUE** les coopératives existantes soient encouragées à tirer profit des nouvelles dépenses gouvernementales prévues pour le logement à prix abordable, lorsqu'elles sont disponibles, pour aider à payer le coût requis pour ajouter de nouveaux logements;

**QUE**, lorsque les coopératives sont en mesure d'ajouter de nouveaux logements dans leurs bâtiments, elles tiennent compte, à l'étape de la conception, des besoins de logement futurs de leurs membres aînés;

**QUE** les coopératives qui souhaitent examiner la possibilité d'ajouter de nouveaux logements fassent appel à l'expérience et aux compétences des groupes de ressources techniques membres de la FHCC pour obtenir de l'aide;

**ET QUE** la FHCC aide les coopératives membres à prendre de l'expansion en les aidant à promouvoir leurs propositions auprès des gouvernements.

**ADOPTÉE TEL QUE MODIFIÉE**

**9. Déclaration RIOCOOP 2000 de l'Alliance coopérative internationale**

- **P/S** Brouwer (Beaver Creek) / Stevens (SWOCHF)

**QUE** la FHCC appuie la déclaration RIOCOOP 2000 de l'Alliance coopérative internationale;

**QUE** la FHCC ajoute les principes exprimés dans cette résolution dans ses programmes de formation;

**QUE** la FHCC exprime ces principes, au besoin, dans son travail de relations gouvernementales;

**QUE** la FHCC cherche des occasions où les coopératives d'habitation et leurs membres peuvent contribuer à la solidarité internationale exprimée dans cette

déclaration et qu'elle joue un rôle de chef de file en informant ses membres et en suggérant des façons dont ceux-ci peuvent contribuer et appuyer les initiatives de solidarité appropriées;

**ET QUE** la FHCC encourage les coopératives à appuyer la déclaration de l'AIC.

**ADOPTÉE**

## Résolutions tardives

Une résolution tardive est présentée à l'assemblée. Les délégué(e)s lui accordent le statut de résolution d'urgence et l'examinent à l'assemblée.

### **L1. Aide pour les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau**

Les membres regardent une présentation de diapositives sur les coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau en Colombie-Britannique. Après cette présentation la résolution suivante est adoptée :

- **P/S** Armstrong (Pine Ridge) / Short (Meadowgreen)

**QUE** la résolution tardive n° 1 soit considérée comme une résolution d'urgence.

#### **ADOPTÉE**

Jamie Ritchie (Vancouver, C.-B.) remet un chèque de 1 000 \$ au Fonds de défense des coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau au nom de la Columbia Housing Advisory Association. Chloe Budd (Kitchener, Ont.) annonce que la Central Ontario Co-operative Housing Federation (COCHF) fera également un don de 1 000 \$ au Fonds.

On encourage les délégué(e)s, à leur retour dans leur coopérative, à demander à leurs membres d'appuyer les coopératives de la Colombie-Britannique en contribuant au Fonds de défense des coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau.

- **P/S** Pratt (Shalom) / Childs (Caroline)

**QUE** le débat sur la résolution tardive n° 1 soit clos.

#### **ADOPTÉE**

- **P/S** Panagiotidis (CHF BC) / Aquino (Dundee Court)

**QUE** la FHCC demande au gouvernement fédéral et au ministre responsable de la SCHL d'accorder immédiatement une aide équitable et durable aux coopératives qui ont des problèmes causés par la détérioration prématurée de l'enveloppe de leur bâtiment;

**QUE** cette aide soit assortie de conditions acceptables pour le mouvement de l'habitation coopérative, ce qui signifie tout au moins :

- que ces coopératives ne seront pas obligées d'assumer un niveau d'endettement trop élevé;
- que ces coopératives pourront continuer de loger le même nombre de ménages à faible revenu;
- que leur autonomie fonctionnelle ne sera pas menacée;

**QUE** les conditions de cette aide soient communiquées, le cas échéant, aux coopératives qui ont déjà été obligées de signer des ententes de prêts inacceptables avec la SCHL;

**QUE** les membres de la FHCC soient encouragés à accorder leur appui politique et financier à cet effort;

**ET QUE** la FHCC contribue à cet effort en maintenant ou en augmentant le niveau actuel d'employé(e)s affecté(e)s au problème des coopératives d'habitation aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau, et en égalant les contributions en argent de la CHF BC et des coopératives d'habitation de la Colombie-Britannique en vue de régler le problème de ces coopératives, jusqu'à concurrence de 130 000 \$.

### **ADOPTÉE**

Les délégué(e)s demandent que le président de la FHCC écrive au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour lui demander d'intervenir immédiatement en vue de régler la question des coopératives de la Colombie-Britannique aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau.

## **SECTION IV. RÉOLUTIONS FINANCIÈRES**

Donna Charbonneau, la trésorière, présente les membres du Comité des finances : Patricia Sibley (Parksville, C.-B.), Carol Davis (Calgary, Alb.), Alexandra Wilson (directrice générale) et Christine Seguin (adjointe exécutive). La trésorière remercie Carol Davis pour son travail au sein du comité pendant les deux dernières années

### **1. États financiers vérifiés de 2001**

La trésorière, passe en revue le rapport du vérificateur et les états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2001.

- **P/S** Robbins (Daly) / Biallecki (The Manor)

**QUE** les états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2001 soient acceptés.

## **ADOPTÉE**

### **2. Nomination des vérificateurs**

La trésorière souligne que le Comité des finances et le Conseil d'administration ont adopté des normes de rendement pour les vérificateurs de la FHCC. Les vérificateurs devront présenter un plan avant chaque vérification, décrivant l'orientation qu'ils entendent prendre pour la vérification. Les services des vérificateurs seront évalués chaque année et ils devront se qualifier de nouveau tous les cinq ans.

- **P/S** Mahy (Halam Park) / Busby (Sawmill Creek)

**QUE** la firme Marcil, Lavallée, Loyer et associés soit nommée à titre de vérificateurs externes de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada jusqu'au terme de la prochaine assemblée générale annuelle.

## **ADOPTÉE**

### **3. Budgets 2002**

- **P/S** Addley (Medway) / Hyatt (Valley Village)

**QUE** les budgets du Fonds de fonctionnement national et du Fonds national de dotation pour 2002, tels que préparés par le Conseil d'administration, soient acceptés.

## **ADOPTÉE**

### **4. Budgets 2003**

- **P/S** Jones (Elmvale) / Ramirez (Gerry Point)

**QUE** les budgets du Fonds de fonctionnement national et du Fonds national de dotation pour l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et se terminant le 31 décembre 2003 soient adoptés tels que présentés et que le barème ci-joint des cotisations des membres et des organismes associés pour l'an 2003 soit aussi adopté.

## **ADOPTÉE**

### **5. Prévisions financières triannuelles**

La trésorière indique que le Conseil d'administration a demandé au Comité des finances de déterminer comment les prévisions financières triannuelles sont utilisées. Le comité a indiqué que la préparation des prévisions prenait beaucoup

de temps et qu'elles ne fournissaient pas vraiment d'information utile. Le Conseil d'administration a donc recommandé aux membres de mettre fin à la préparation des prévisions triannuelles.

- P/S Scott (Brookside Village) / Lee (NACHA)

QUE les prévisions financières pour la période 2003-2005 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**6. États financiers du premier trimestre**

- P/S Biallecki (The Manor) / Boutin (Val Caron)

QUE les états financiers pour le premier trimestre de 2002 soient acceptés.

**ADOPTÉE**

**SECTION V. ÉLECTIONS**

**1. Rapport du Comité des candidatures**

Heather Ramsay, la présidente du Comité des candidatures, indique qu'au terme de la période de mise en candidature, les personnes suivantes avaient déclaré leur candidature :

**Conseil d'administration**

Représentants régionaux :

Colombie-Britannique/Yukon	Haji Jivraj Tony Legare Diane Winkler
Manitoba	Mel Wellis
Ontario	Heather Blake
Nouveau-Brunswick	Ken Elliott
Communauté autochtone	Wendy Huggan

<u>Membres extraordinaires:</u>	Nadia Baraghi Craig Hunter Joanne Mick
---------------------------------	--

<b>Comité des finances</b>	Donna Charbonneau
----------------------------	-------------------

**2. Élection des membres du Conseil d'administration et du Comité des finances**

Nick Sidor, le directeur des élections, annonce que les personnes suivantes ont été élues sans concurrent :

Représentants régionaux

Manitoba	Mel Wellis
Ontario	Heather Blake
Nouveau-Brunswick	Ken Elliott
Communauté autochtone	Wendy Huggan

Comité des finances Donna Charbonneau

Il indique également qu'à une assemblée des membres tenue le 27 avril 2002, les délégué(e)s ont élu David Kelly à titre de représentant régional de Terre-Neuve et du Labrador.

M. Sidor procède ensuite à l'élection des deux membres extraordinaires et du représentant régional de la Colombie-Britannique/Yukon. Il annonce également que le poste de représentant régional de l'Île-du-Prince-Édouard au Conseil d'administration est vacant.

**3. Résultats des élections**

Après le décompte des bulletins de vote, Nick Sidor déclare les personnes suivantes élues :

Représentant régional – Colombie-Britannique/Yukon

Tony Legare

Membres extraordinaires

Craig Hunter  
Joanne Mick

Le Conseil d'administration de 2002-2003 est présenté aux membres.

- **P/S** Childs (Carolyn) / Walsh (Future)

**QUE** les bulletins de vote soient détruits.

**ADOPTÉE**

Dale Reagan, le directeur général, Région de l'Ontario, annonce que lors d'une élection tenue à Sudbury le 27 avril, les membres du nord de l'Ontario ont élu

David Spackman au poste de représentant le nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario.

Il annonce qu'à l'occasion de l'assemblée des membres de l'Ontario, tenue le 21 juin, les personnes suivantes ont été élues au Conseil de l'Ontario :

Membres extraordinaires

Karen Francis  
Lori-Anne McDonald  
Tina Stevens

Représentant des associations d'employé(e)s

Bob Wiseman, élu sans concurrent.

- **P/S** Colbert (Alex Girvin) / Jones (Elmvale)

**QUE** les bulletins de vote des élections au Conseil de l'Ontario soient détruits.

**ADOPTÉE**

**SECTION VI. QUESTIONS DIVERSES**

**1. Assemblée annuelle de 2003**

On annonce aux délégué(e)s que la prochaine assemblée générale annuelle se tiendra à Halifax, en Nouvelle-Écosse, les 6 et 7 juin 2003. Le drapeau arc-en-ciel est transmis au comité de planification de l'AGA 2003 et on lui souhaite une excellente assemblée annuelle.

**2. Annonces**

Wes Hosler, le président, fait lecture d'une lettre qui sera envoyée le jour même au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et au président de la SCHL au sujet des coopératives aux prises avec des problèmes d'infiltration d'eau, comme l'ont demandé les délégué(e)s.

**3. Levée de la séance**

Puisqu'il n'y a plus d'autres sujets à débattre, le président déclare que l'assemblée est levée à 16 h 40, le samedi 22 juin 2002.

**COPIE CONFORME** du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2002 de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada.

---

Président

---

Secrétaire d'assemblée

**LES COOPÉRATIVES D'HABITATION QUI ONT REÇU UN PRIX POUR LEUR  
20 ANS D'ADHÉSION À L'OCCASION DE L'AGA DE 2002 DE LA FHCC**

- Arcadia Housing Co-operative, Ont.
- Beverly/Sullivan Housing Co-operative, Ont.
- Brooks Housing Co-operative, Ont.
- Constance Hamilton Housing Co-operative, Ont.
- Cornerstone Co-operative Homes, Ont.
- Country Lane Co-operative Homes, Ont.
- Don Area Co-operative Homes, Ont.
- Easton Housing Co-operative, T.-N.
- Four Corners Housing Co-operative, N.-É.
- Frank Fairchild Housing Co-operative, Ont.
- Frazer Heights Co-operative, Ont.
- Garden Village Co-operative Homes, Ont.
- Harbourside Co-operative Homes, Ont.
- Heatherglen Housing Co-operative, Alb.
- Hillside Place Housing Co-operative, C.-B.
- Hugh Garner Housing Co-operative, Ont.
- Hunter Estates Housing Co-operative, Alb.
- John Bruce Village Housing Co-operative, Ont.
- Laidlaw Housing Co-operative, T.-N.
- Lotus Co-operative Homes, Ont.
- Meadowlark Housing Co-operative, Sask.
- Medway Housing Co-operative, Ont.
- Mondragon Co-operative Homes, Ont.
- Mountain City Housing Co-operative, Ont.
- Ormond Woods Co-operative, Ont.
- Pine Ridge Housing Co-operative, C.-B.
- Riverdale Housing Co-operative, Alb.
- Russet Homes Co-operative, Ont.
- Sikome Rise Housing Co-operative, Alb.
- Skotoko Housing Co-operative, Alb.
- Spring Ridge Housing Co-operative, C.-B.
- Springhill Ranch Housing Co-operative, Alb.
- Superior View Housing Co-operative, Ont.
- T.C. Douglas Housing Co-operative, Ont.
- Tapscott Village Co-operative, Ont.
- Tecumseh Co-operative Homes, Ont.
- Terra Housing Co-operative, Sask.
- Three Streets Housing Co-operative, Ont.
- Trafalgar Housing Co-operative, Ont.
- Victoria Square Co-operative Apartments, Ont.
- Walnut Grove Housing Co-operative, C.-B.
- West Heritage Manor Housing Co-operative, Alb.

- Westminster Housing Co-operative, Ont.
- William J. Beggs Housing Co-operative, Ont.
- Winona Housing Co-operative, Ont.